

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 6

Rubrik: Les finances de la Compagnie en 1953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1953

RAPPORT DU TRÉSORIER

Nous avons l'honneur de vous présenter les résultats comptables de la Chambre de commerce suisse en France pour l'exercice 1953.

Grâce à la stabilité qui s'est maintenue tout au long de l'année, le compte d'exploitation s'est soldé à nouveau par un léger excédent. Aux recettes, une faible diminution du montant des cotisations encaissées a été compensée par une augmentation des remboursements de frais des services commerciaux et de l'excédent de l'Annuaire franco-suisse. Les charges d'exploitation sont en diminution, et nous relevons avec satisfaction que des compressions ont encore pu être faites sur les frais généraux. Quant aux publications, elles font apparaître un excédent actif qui ne tient pas compte toutefois des frais propres à nos services d'information.

Votre Conseil vous propose d'affecter une partie de cet excédent d'exploitation, dans le compte de profits et pertes, à la constitution d'une provision.

Quant au bilan, il fait apparaître une remarquable stabilité par rapport aux exercices antérieurs.

C'est grâce à l'appui de nos membres que nous avons pu maintenir une situation financière saine et nous les prions de trouver ici l'expression de notre gratitude.

Le trésorier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de vérification que vous avez bien voulu nous confier.

Tous les livres et documents comptables relatifs à l'exercice 1953 que nous avons consultés nous ont permis de constater que la comptabilité de votre Compagnie était soigneusement et régulièrement tenue. Par un pointage systématique des comptes, nous nous sommes assurés que le bilan et le compte de profits et pertes reproduits en annexe étaient bien conformes au grand-livre qui nous a été soumis.

Le bilan, qui totalise tant à l'actif qu'au passif 26.162.382 francs, se présente ainsi :

A l'actif :

1° Les immobilisations, dépôt de garantie et loyer d'avance pour	498.460 fr.
font ressortir une diminution de 60.000 francs par rapport au 31 décembre 1952.	
2° Les valeurs réalisables représentées par les annonceurs et débiteurs divers s'inscrivent pour . .	3.712.491 »
3° Les valeurs disponibles qui atteignent	21.951.431 »
comprennent :	
— des fonds placés en banques, soit	18.981.062 fr.
— des fonds disponibles en banques, caisses et chèques postaux, soit	2.970.369 »
Total égal	21.951.431 fr.
Total de l'actif	26.162.382 fr.

Au passif :

1° Les fonds propres, constitués par les reports excédentaires et le reliquat des dons reçus en 1949-50 à titre « d'action de secours » se montent à	7.207.872 fr.
2° Les dettes exigibles comprennent les créditeurs divers, les frais restant à payer, le fonds de secours au personnel, etc., pour	10.392.982 »
3° Le montant des recettes encaissées et des dépenses engagées en 1953 pour les publications de 1954 (bulletin, annuaire, etc.) de même que les cotisations reçues d'avance pour 1954 figurent sous la rubrique Comptes d'ordre pour un montant total de	8.561.528 »
Total du passif	26.162.382 fr.

L'excédent d'exploitation que fait ressortir le compte de profits et pertes reproduit en annexe s'élève à	788.250 fr.
auquel il faut ajouter les bonis exceptionnels pour	28.112 »

Sur ce total de	816.362 fr.
l'on a prélevé une provision de	500.000 »
destinée à couvrir le risque d'irrecouvrabilité de certaines créances ainsi que divers règlements de fin d'exercice.	

De cette manière, l'excédent net de l'exercice 1953 ressort à	316.362 fr.
qui, au bilan, est englobé dans les fonds propres.	

Votre Trésorier, dont le rapport a été porté à votre connaissance, vous fournira par ailleurs les renseignements complémentaires que vous pourriez désirer.

Nous vous engageons donc, Mesdames et Messieurs, à approuver les comptes de l'exercice 1953 tels qu'ils vous sont soumis par votre Conseil d'administration et qu'ils sont reproduits en annexe au présent rapport.

Les commissaires aux comptes

